



Association
des garderies privées
du Québec

INFO garde

Mars 2003
Volume 2
Numéro 1

Sommaire

Mot du Président

Dossiers d'actualité

Louise Gravel et Linda Mastrovito
Intervenantes et formatrices
Stratégies de communication

Faits saillants 2002

Highlights 2002

Une garderie pleine d'énergie :
Entretien avec Georges Farley
de la garderie Les Hirondelles

Institut de la statistique du Québec
Grandir en qualité

Lecture, activités, idées

En bref...

Éric Beauchemin, Formateur
Faites-vous preuve d'éthique?

Normand Brasseur, Vice-président
La vérification des rapports financiers

Sylvain Lévesque, Président
Prise de position

Revue de presse

Groupes et Associations
Conseils éducatifs



Sylvain Lévesque
Président

Chers Collègues,

D'abord, pour entreprendre l'année 2003, permettez-moi de profiter du moment présent pour vous souhaiter à vous tous, au nom du Conseil d'Administration, une nouvelle année remplie de bonheur, de prospérité et de santé ! Que l'An 2003 soit pour vous une autre année pleine de succès et de nouveaux défis à relever.

Votre association aura quant à elle, cette année encore, beaucoup de pain sur la planche ainsi qu'une charge de travail importante pour consolider son réseau et permettre la mise en place des nouvelles mesures annoncées par le gouvernement du Québec en 2002.

En plus d'une participation accrue pour l'instauration du régime de retraite pour le personnel des services de garde à compter du 1^{er} avril 2003, l'Association devra également veiller à la bonne marche de divers dossiers tels le développement des places en garderies; les dossiers courants liés à la vie associative; l'application du dernier redressement financier contenu dans l'entente de 50 millions \$ avec le gouvernement du Québec; la poursuite des travaux du comité programmes éducatifs visant un suivi-terrain de 25 garderies sélectionnées comme projet-pilote; diverses représentations auprès d'instances vouées à l'actualisation de la politique familiale; l'élaboration d'un programme de formation continue de même que la réalisation de plusieurs autres mandats donnant à notre réseau la place qui lui revient de plein droit dans le système de garde québécois.

En novembre dernier, lors de la tenue de l'assemblée générale de l'Association, les membres ont endossé unanimement toutes les actions et orientations prises par ses dirigeants. Cette nouvelle marque de confiance à l'égard des administrateurs de l'Association aura permis de mettre à jour voire même, de finaliser certaines démarches entreprises dans le but d'asseoir notre instance sur des bases solides et durables lui assurant, par le fait même, une plus grande pérennité pour le futur.

Lors de cette assemblée, vous avez pu constater, par l'entremise du rapport annuel d'activités 2001-2002

suite...

qui a été déposé, le travail incommensurable réalisé par vos représentants et par l'équipe du bureau dans le but de devenir une association de plus en plus représentative et à l'écoute des besoins de ses membres.

Je vous invite donc à prendre connaissance de notre rapport annuel 2001-2002 qui vous fut acheminé vous donnant, de façon très exhaustive, le bilan de nos activités de la dernière année ainsi que nos principaux enjeux et axes d'intervention entrepris depuis janvier 2003. Je profite également du moment qui m'est offert pour vous convier à un grand rassemblement des garderies privées qui se tiendra les 11, 12 et 13 avril 2003 au Manoir Saint-Sauveur situé à Saint-Sauveur-des-Monts dans les Laurentides. Pour célébrer les trente (30) ans d'existence de l'Association, notre congrès des propriétaires et directeurs 2003 se tiendra sous le thème « S'unir dans l'Excellence pour la petite Enfance ».

Vous n'êtes pas sans savoir que le congrès des éducatrices/eurs qui se tenait les 18, 19 et 20 octobre 2002 à Trois-Rivières a connu un succès remarquable et hors du commun. C'est dans cette lignée que nous désirons poursuivre en vous offrant à vous aussi, un congrès qui restera à tout jamais gravé dans vos mémoires et vous le méritez bien ! Vous le méritez parce que le professionnalisme de premier ordre que vous démontrez envers les milliers d'enfants qui vous sont confiés journalièrement fait de vous une valeur sûre pour la société québécoise. Vous le méritez également parce que vous permettez à 50 000 parents de concilier, jour après jour, leurs responsabilités familiales et professionnelles. Vous le méritez d'autant plus parce que l'implication sociale sans limite et la mission ludoéducative exceptionnelle dont vous faites preuve, avec l'engagement qu'on vous connaît, font l'envie de bien des individus de d'autres réseaux.

Ce congrès des propriétaires et directeurs nous permettra dans l'histoire des garderies privées d'unir dans un même événement plus de 450 propriétaires de garderies. Ce genre d'activité permettra le perfectionnement et la mise à jour de nos connaissances éducatives et administratives tout en favorisant le partage de notre expertise dans un contexte de divertissement unique. Nous aurons l'occasion, lors de cette fin de semaine, d'accueillir plusieurs formateurs professionnels de renommée qui ont accepté de s'associer à notre congrès et également de recevoir des invités de marque en les personnes de Madame Linda Goupil, ministre d'état à la Famille et à la l'Enfance, M. Russell Copeman, porte-parole libéral du dossier famille-enfance ainsi que Madame Marie Grégoire, députée adéquiste, également responsable du dossier famille-enfance.

De plus, les présidents et responsables des comités des services de garde à l'enfance de divers conseils régionaux de

développement seront présents. Des activités inédites et hors du commun seront offertes, entre autres l'accueil du vendredi soir par un violoniste russe du nom de Sergei Trofanov; l'ouverture du congrès par la troupe du Cirque Éloize; la chasse aux trésors du samedi mettant à contribution tous les exposants et commanditaires ainsi que la soirée costumée multiethnique dont le premier prix de participation consistera en un voyage en République Dominicaine qui sera attribué parmi les participants costumés. De plus, l'Association offrira deux formations en anglais lors de son congrès dont les sujets seront les règles budgétaires et les rapports financiers. Pour clôturer le tout, une assemblée d'information sera offerte lors du brunch du dimanche matin suivie d'une allocution de Monsieur Russell Copeman du parti libéral du Québec qui viendra, tout comme l'auront déjà fait la ministre, Madame Linda Goupil et la députée de l'ADQ, Madame Marie Grégoire, s'entretenir avec les congressistes.

Je suis persuadé que ce congrès vous permettra à tous d'acquérir de nouvelles compétences et de vivre entre vous des expériences enrichissantes à tous égards ! Inscrivez-vous dès maintenant car les places sont limitées...

Bonne année 2003 et bonne lecture à tous !

Info-Garde est le bulletin d'information de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ). Toute reproduction des textes, en partie ou en totalité est permise, à condition d'en mentionner la source.

Éditeur

A.G.P.Q, 5465 Queen Mary, bureau 234
Montréal (Québec) H3X 1V5
Téléphone : (514) 485-2221
Télécopieur : (514) 485-7085
Sans-frais : 1-888-655-6060

Conseil d'administration

Sylvain Lévesque, Président
Normand Brasseur, Vice-Président
Samir Alahmad, Vice-Président
Jacques Martineau, Administrateur
Isaac Sachs, Administrateur

Graphisme et impression

Paul Limoges pour Imprimerie Vaillancourt

Dépôts légaux

ISSN - 1703-3241
Bibliothèque nationale du Canada, 2002
Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Dossiers d'actualité

L'AGPQ à l'Assemblée nationale

Le 28 novembre dernier, les représentants de l'AGPQ étaient présents à l'Assemblée nationale en Commission parlementaire pour présenter la position de l'Association concernant le projet de loi 127, favorisant l'établissement d'un régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance.

À cette occasion, l'Association a présenté son mémoire et a répondu aux questions des députés présents. Ont suivi des discussions sur le régime de retraite et la place des garderies privées au sein des services de garde québécois.

Le verbatim des audiences est disponible sur le site Internet de l'Assemblée nationale, à l'adresse suivante :
<http://www.assnat.qc.ca/fra/publications/debats/cas.htm>

Les représentants de l'AGPQ rencontrent Marie Grégoire de l'A.D.Q.

Lors de l'assemblée annuelle le 25 novembre dernier, les représentants de l'AGPQ prenaient l'engagement d'effectuer un blitz de rencontres des trois principaux partis politiques québécois avant les prochaines élections. C'est dans cet ordre d'idées qu'ils ont rencontré le mercredi 4 décembre dernier, Mme Marie Grégoire, députée de Berthier, de l'Action démocratique du Québec et responsable des dossiers concernant la famille et la petite enfance.

Les représentants de l'AGPQ lui ont présenté la position de l'Association concernant le dossier des garderies privées et des services de garde à l'enfance. Il en ont profité pour prendre le pouls et en apprendre davantage sur la vision de l'Action démocratique concernant la politique familiale.

Assemblée annuelle 2002

C'est le 25 novembre dernier que se tenait, à la salle Rizz de St-Léonard, l'Assemblée annuelle 2002 de l'AGPQ où près d'une centaine de garderies étaient présentes. Outre les dossiers administratifs, l'Association a présenté son tout premier rapport annuel. Les membres en ont profité pour poser des questions concernant le régime de retraite, qui sera en vigueur dès avril 2003 et traiter les différents dossiers d'actualité. Un cocktail a suivi la rencontre.



Stratégies de communication :

Communiquer efficacement
au quotidien

Par Louise Gravel
et Linda Mastrovito

Intervenantes et formatrices des ateliers de formation *Éducatrices efficaces... pour une relation gagnant-gagnant* et *Parents efficaces*
www.jecoutecomunication.cjb.net

Communiquer, oui nous le faisons tous les jours, mais avoir l'art de la communication... pas si facile, n'est-ce pas? Pourtant, depuis notre tendre enfance nous utilisons le verbe pour faire connaître nos besoins, nos états d'âme et nos pensées, alors le mot le dit bien, communication, c'est l'action de communiquer. En latin, « *communi-care* », signifie « être en relation avec », d'où l'importance de se donner des stratégies de communication afin que nos relations humaines soient plus claires et respectueuses.

Parlons d'abord de la communication entre adultes. Il peut être facile de faire un compliment à quelqu'un ou encore de critiquer la façon de faire d'une collègue, mais quand vient le temps de lui dire directement « qu'elle laisse le local en désordre, qu'elle ne parle pas correctement aux enfants ou qu'elle arrive en retard », il en est tout autrement. Soit nous utilisons le *tu*, « tu es traîneuse, tu cries après les enfants, tu arrives toujours en retard » soit nous ne disons rien et accumulons du ressentiment. Ce sont là les deux manières les plus usuelles de communication (ou non-communication, selon le cas). Utiliser le *tu*, renvoie le message à l'autre qu'il a un problème et la plupart du temps, c'est reçu

comme une attaque personnelle, mettant ainsi la personne sur la défensive donc incapable de recevoir le message, d'où les conflits entre collègues dans les milieux de travail.

Il est possible et même opportun de communiquer à l'autre nos idées, émotions et insatisfactions face à certaines situations. Cependant, il est important de garder à l'esprit que la façon de communiquer influencera sa réaction et son action. La personne confrontée par un message formulé en *je* risque d'être plus réceptive, car le *je* lui dit « j'ai un problème » et non « tu as un problème ».

Reprenons les exemples précédents avec le *je*. Les bonnes formulations pourraient être les suivantes : « ça me dérange beaucoup quand je rentre dans le local et que je vois que c'est en désordre, je trouve ça difficile d'accepter tes retards car cela me pose tel...problème..., je ne trouve pas toujours correcte la façon dont tu parles aux enfants car ... ». En disant « j'ai un problème », la personne communique du même coup à son interlocuteur qu'elle a besoin de sa collaboration ou qu'elle compte sur lui pour l'aider, si bien que le message est clair et surtout ne l'accuse pas.

Avec le *je* il est très important de mettre l'intonation appropriée à l'émotion, afin que le message soit cohérent. Si nous sommes fâchés et disons à l'autre « je n'aime pas beaucoup quand tu fais ... » d'un ton mielleux, le message est dilué et mal compris. D'ailleurs c'est l'erreur la plus fréquente dans la formulation du message en *je*.

Utilisons maintenant des exemples de messages en *je* avec les enfants. Lorsque nous voulons confronter un enfant, plutôt que de lui dire : « tu ne m'écoutes jamais ou tu déranges... », (ces messages parlent de ce que l'enfant fait mais ne disent pas ce qui nous dérange ou nous fâche, donc sont insuffisants), il serait plus approprié de dire « j'ai besoin que tu m'écoutes ou cela me dérange ou je suis fâchée quand tu fais ... ». Grâce à cette manière de communiquer, l'enfant comprend vraiment ce que l'adulte vit et a davantage envie de coopérer. De plus, c'est un comportement très libérateur pour l'adulte. Il est commun de penser que les enfants ou même les adultes devinent comment nous nous sentons, mais

il est étonnant de constater à quel point nos messages n'expriment pas toujours clairement nos vrais besoins.

Une fois le *je* de confrontation exprimé, l'une des plus grandes failles en communication est de ne pas écouter la réaction émotionnelle de l'autre (enfant ou adulte). Il en résulte un monologue où personne n'écoute. Être capable d'écouter la réponse de l'autre suppose de s'arrêter et se poser la question primordiale, « qu'est-ce qu'elle veut me dire? ». Il est important de montrer à l'autre que nous comprenons sa réaction avant de réaffirmer nos besoins.

Trouver ce qui se cache derrière les mots, les « non-dits » derrière les comportements, voilà la clé de voûte de l'écoute-active. *Il faut d'abord vouloir véritablement comprendre l'autre, pour ensuite être compris!* C'est pourquoi l'écoute est un outil à privilégier dans les interventions avec les enfants. Le fait de comprendre et de valider les émotions des enfants ne change pas toujours le résultat mais change la dynamique et crée un climat de confiance entre l'éducateur et l'enfant. L'enfant écouterait mieux s'il se sent compris d'abord, particulièrement s'il est en colère (l'écoute désamorce la colère, qui cache souvent une autre émotion) ou s'il vit un chagrin.

Trop souvent pour gagner du temps ou pour ne pas voir souffrir l'enfant, nous lui proposons des solutions, le rassurons, le questionnons ou moralisons... « tu devrais faire ça comme cela..., ne t'en fais pas, ce n'est pas grave..., pourquoi pleures-tu..., pourquoi as-tu fait mal à ton ami? ». À ces dernières questions il est plutôt rare d'obtenir une réponse car l'enfant se referme, se sent incompris et répète les mêmes comportements tant que son message ne sera pas décodé.

Il n'est pas nécessaire de tout expliquer à l'enfant ou de se justifier. La plupart du temps, l'enfant veut simplement dire quelque chose et il suffit d'écouter. Par exemple, si un enfant de 4 ans dit « mon papa travaille trop le soir », une réponse d'écoute serait : « tu t'ennuies de papa, tu aimerais le voir plus souvent ». Cette formulation s'éloigne considérablement de la réponse classique « oui mais c'est parce que papa doit gagner des sous ». L'enfant passe un message, à nous de le capter.



Voici quelques exemples d'écoute-active les plus fréquents en garderie :

1. Un enfant tombe et vient vous montrer son bobo...
« Tu t'es vraiment fait mal ! »
2. Un enfant pleure en arrivant à la garderie
« Je le vois que tu as de la peine... »
3. Un enfant crie parce que son amie lui a enlevé un jouet...
« Tu n'as pas aimé te faire enlever le jouet et tu es très fâché ! ».

Dire à l'enfant qu'il est fâché ou qu'il a de la peine n'amplifiera pas son émotion, au contraire, lui laisser le ventiler lui permettra de passer à autre chose.

Les éducateurs qui utilisent déjà l'écoute-active comme outil d'intervention la considèrent souvent magique tellement elle est simple et apporte des résultats rapides. De plus, nous savons que les enfants apprennent par l'exemple, donc plus nous faisons l'usage du message en *je* et de l'écoute, plus il sera facile de les inciter à en faire de même dans leurs résolutions de conflits !

Comme le dit si bien *Saint-Exupéry* dans *Le Petit Prince*, « *L'Essentiel est invisible aux yeux* ». Ouvrons donc nos oreilles et notre cœur pour une meilleure communication !

FAITS SAILLANTS 2002

Deux mille deux (2002) a été pour l'Association des garderies privées du Québec une année de grandes réalisations. Plusieurs projets, événements et grandes premières ont fait de 2002 une période de renouveau. Allons voir quelques faits saillants de cette année qui a été, disons-le, très chargée...

Permanence de l'association

Printemps 2002

Embauche de ressources multidisciplinaires

À l'aube de son trentième anniversaire, l'AGPQ établit une permanence composée de plusieurs employées multidisciplinaires qui participent à la réalisations de nombreux nouveaux projets. Et ce n'est qu'un début! Pour 2003, l'AGPQ prévoit l'embauche de 3 nouvelles ressources supplémentaires.

Activités d'information et de formation

Printemps 2002

Nouveau site Internet plus convivial

Le site Internet de l'AGPQ fait peau neuve! D'allure plus dynamique et composé d'articles informatifs plus complets, il permet dorénavant à tous et chacun de s'informer sans même décrocher le combiné. Il s'agit d'un nouveau média d'information qui évolue et s'améliore continuellement grâce aux commentaires transmis par les visiteurs.

Été 2002

Sortie du premier bulletin d'*Info-garde*

La publication du bulletin *Info-garde* fut un autre événement marquant de 2002. Composé d'articles

écrits par des experts, de chroniques et de textes informatifs, ce journal a permis d'établir de nombreux partenariats avec plusieurs réseaux. Un projet d'envergure longuement réfléchi et concrétisé grâce à l'embauche de nouvelles ressources.

Été 2002

Assemblée d'information

Plus de 250 personnes participent à une assemblée d'information où nombre de sujets sont traités. L'inauguration du bulletin *Info-garde* est effectuée à cette occasion. La direction générale profite de cette rencontre pour informer les garderies présentes qu'il s'agit de la dernière assemblée ouverte aux non-membres de l'association. Considérant cette politique plus équitable, elle a été mise en application pour la première fois lors de l'assemblée annuelle de décembre 2002.

Automne 2002

Congrès des éducateurs

Apprendre, Grandir, Participer pour la... Qualité !

Le réseau des garderies privées vit le plus important congrès de son histoire! En effet, le comité organisateur dépasse ses objectifs et reçoit près de 700 inscriptions. Défilé de costume animé par France Castel, ateliers de formations dispensés par des experts, conférence sur l'humour, soirée dansante, tout y était pour éblouir les congressistes. On en parle encore...

Automne 2002

Formations sur le programme éducatif

Des formations portant sur le programme éducatif sont offertes par Ginette Hébert et Nicole Malenfant, deux expertes du milieu des garderies. Plus de 85 services de garde profitent de cette occasion pour parfaire leurs connaissances. Ce service a été fort apprécié par les membres et l'AGPQ récidivera en 2003 avec l'inauguration de son programme de formation continue, qui offrira plus d'une vingtaine de formations à des prix avantageux.

Hiver 2002

Assemblée annuelle générale extraordinaire

L'assemblée annuelle 2002 permet de régler plusieurs points très importants pour le bon fonctionnement de l'AGPQ. À cette occasion, le tout premier rapport annuel de l'Association est distribué aux membres. Il présente les nombreuses réalisations effectuées en 2001-2002. Il s'agit d'une autre première qui sera répétée dans les années à venir...

Activités politiques

Printemps 2002

Annnonce historique d'un régime de retraite

L'AGPO participe sur la même table que les associations de CPE à la concrétisation de l'accord de 32 millions pour le régime de retraite des 18 000 travailleurs/euses en service de garde. Le personnel en garderie aura droit aux mêmes avantages que ceux des CPE et ce, à partir d'avril 2003. Il s'agit d'une entente historique qui permettra une fois de plus de valoriser la profession d'éducatrice!

Été 2002

Annnonce de non-reconduction du moratoire

Comme suite aux pressions effectuées par l'Association et malgré les mises en garde faites par les associations de CPE, la ministre Goupil annonce la fin du moratoire sur l'émission de permis pour les garderies privées. Cependant, les nouveaux permis ne sont pas subventionnés. L'AGPO ne lâche pas prise et continue de faire valoir son point de vue avec acharnement. Son opinion est très claire à ce sujet. L'Association est d'accord avec la levée du moratoire à condition que les nouveaux permis soient subventionnés.

Hiver 2002

Participation à l'étude de l'Institut de la statistique du Québec

Faisant suite à des rencontres concluantes avec les représentants du ministère de la Famille et de l'Enfance, l'AGPO réévalue sa position concernant l'étude sur la qualité des services de garde de l'Institut de la statistique du Québec. L'AGPO invite ses membres à participer à cette vaste enquête qui a pour objectif d'évaluer la qualité des services offerts par les CPE et garderies québécoises.

Benoît Vincent

Comptable agréé



Affilié au cabinet Levert, Bleau

Regroupement nominal de comptables agréés

1600, Boul. St-Martin Est
Bureau 777, Tour A
Laval, (Québec)
H7G 4R8

Téléphone: (450) 668-6460
Cellulaire: (514) 217-7980
Télécopieur: (450) 668-6464

HIGHLIGHTS 2002

The year 2002 was one of major accomplishments for the Association des garderies privées du Québec. Indeed, 2002 was a period of renewal for the Association, marked by many projects, events and historic firsts. Here are some highlights of a year that, to say the least, was action packed...

Association staff

Spring 2002

Hiring of multidisciplinary resources

On the eve of its 30th anniversary, the AGPQ has formed a permanent staff that includes several multidisciplinary employees who are working on numerous new projects. And this is only the beginning! In 2003, the AGPQ plans to open three additional positions.

Information and training activities

Spring 2002

A new and friendlier Web site

The AGPQ's Web site has had a makeover! With a dynamic look and more exhaustive and informative articles, it tells you what you need to know and you don't even have to pick up the phone! This new information tool is evolving and constantly improving thanks to feedback from site visitors.

Summer 2002

Arrival of the first issue of the newsletter, *Info-garde*

Another significant event of 2002 was the publication of the newsletter, *Info-garde*. Featuring expert

articles, columns and informative texts, the newsletter led to the development of many partnerships with various networks. A major project that was in the works a long time has now come into being thanks to the addition of new staff resources.

Summer 2002

Information assembly

Over 250 people participated in an information assembly where various topics were discussed. *Info-garde* was launched for the occasion. The executive informed the daycares in attendance that this would be the last assembly open to non-members of the Association. This more equitable policy was implemented for the first time at the annual meeting in December 2002.

Autumn 2002

Educators' congress:

Apprendre, Grandir, Participer pour la... Qualité!

The private daycare network held the most important congress of its history so far! The organizing committee surpassed its goal with 700 registrations. A costume parade led by France Castel, expert-led training workshops, a talk on humour, and a dance all got high marks from congress participants. They're still talking about it!

Autumn 2002

Training sessions on the educational program

Daycare experts Ginette Hébert and Nicole Malenfant gave training sessions on the educational program. Over 85 daycares took advantage of this opportunity to further their knowledge. This service was much appreciated by members, and the AGPQ will follow up in 2003 with the launch of its new continuing education program, including over a dozen training sessions offered at very reasonable prices.

Winter 2002

Extraordinary annual meeting

The 2002 annual meeting was an occasion to settle a number of very important aspects of AGPQ's operation. The first annual report of the Association was distributed to members. It contains reports on the numerous accomplishments of 2001-2002, and represents another first that will be repeated in the years to come.

Political activities

Spring 2002

The pension plan: a historic announcement

The AGPQ and CPE associations worked together on a steering committee to draft a \$32 million pension plan agreement for the 18,000 Quebec childcare service workers. Daycare staff will have the same benefits as those in CPEs effective April 2003. This is a historic agreement that serves as yet another formal recognition of the professional daycare educator.

Summer 2002

Announcement of the lifting of the moratorium

Because of pressure exercised by the Association and despite reservations expressed by CPE associations, Minister Goupil lifted the moratorium on permits to private daycares. The new permits are nevertheless not subsidized. The AGPQ won't let up and will continue to make its views known. Its position on this issue is very clear: the Association is in agreement with the lifting of the moratorium on the condition that permits are subsidized.

Winter 2002

Participation in the study initiated by the *Institut de la statistique du Québec*

Following some conclusive meetings with representatives of the *Ministère de la Famille et de l'Enfance*, the AGPQ reviewed its position on the Institut de la statistique du Québec's survey on the quality of childcare services. The AGPQ invites members to participate in this vast survey to evaluate the quality of services being offered in Quebec's daycare services.



Une garderie pleine d'énergie

Entretien avec Georges Farley
de la garderie *Les Hirondelles*

Par Julie Villeneuve

Les garderies privées font partie du paysage québécois des services de garde depuis plusieurs années. En effet, on en compte plus de 450 réparties un peu partout dans la province, mais plus particulièrement dans les régions de Montréal et Québec. Dans ce lot, certaines garderies se démarquent singulièrement de par leur engagement à vouloir apporter toujours un peu plus aux enfants et davantage à la société québécoise. Leur implication fait d'elles des services de garde qui, en plus de participer à l'éducation, initient de nouvelles idées et des projets novateurs.

Nous tenterons dans les prochains numéros d'*Info-garde* de vous présenter quelques-unes d'entre elles. Nous croyons que leur dynamisme et leur engagement contribuent à renforcer l'image de qualité des garderies.

Dans cette édition d'*Info-garde*, nous vous présentons la garderie *Les Hirondelles* de Montréal-Nord, dont les propriétaires font preuve d'une grande générosité. Depuis septembre 2002, un projet se concrétise : l'embauche d'une ressource multidisciplinaire privée, l'organisme *Parcours d'enfant*, pour venir en aide aux enfants présentant des troubles de comportement ou d'apprentissage.

Nous avons rencontré M. Georges Farley, co-proprétaire de la garderie *Les Hirondelles*, qui nous a entretenus sur ce beau projet.

M. Farley, qu'est-ce que le programme *Parcours d'enfant* ?

– *Parcours d'enfant* est une entreprise privée qui offre des services d'aide en psychologie, orthophonie, orthopédagogie et ergothérapie. Cette entreprise opère à Québec et en Mauricie et vient tout juste de s'installer à Montréal. En fait, la garderie *Les Hirondelles* est son premier client de la région de Montréal.

Quels types d'entreprises ont recours à ses services ?

– Beaucoup d'écoles et de garderies ont recours aux services de *Parcours d'enfant*.

Dans votre cas, pourquoi avez-vous décidé de vous y référer ?

– Depuis plusieurs années, mais surtout depuis la mise en place des garderies à 5 \$, nous avons constaté que certains enfants de la garderie étaient sous-stimulés ou présentaient des difficultés d'apprentissage. Nous avons tenté à plusieurs reprises de nous adresser au CLSC de notre quartier à ce sujet mais les budgets limités et le manque de spécialistes ont fait que nous n'avons jamais réussi à obtenir les services nécessaires.

Plutôt que d'attendre, nous avons décidé de prendre le « taureau par les cornes ». Suite à la réception d'une télécopie présentant les services de *Parcours d'enfant*, nous avons décidé de faire appel à eux.

Vous avez mentionné que depuis les garderies à 5 \$, vous avez découvert un plus grand nombre d'enfants souffrant de difficultés.

Comment expliquez-vous ce phénomène ?

– En fait, l'accessibilité des garderies à 5 \$ a permis aux familles ayant des moyens financiers limités de bénéficier de services de garde. Évidemment, lorsque les enfants passent leur journée avec des

professionnels de l'éducation, il est facile pour ces derniers de déceler les difficultés d'apprentissage ou de développement. Les services de garde contribuent donc à la prévention et à pallier aux situations diverses.

Quelle est la démarche instaurée par *Parcours d'enfant* ?

– En première étape, nous leur avons présenté sept enfants qui, selon les éducateurs de la garderie, avaient besoin de l'aide de services professionnels. *Parcours d'enfant* a donc effectué une évaluation de ces sept enfants, dans le but de déterminer où se situaient leurs lacunes.

En deuxième étape, il nous fallait le consentement des parents. Nous les avons rencontrés individuellement pour leur expliquer la démarche qui serait mise en place et pour les informer que leur enfant consulterait régulièrement un professionnel.

En plus de leur consentement, nous avons demandé aux parents leur collaboration. En effet, ils sont appelés à nous faire part de l'historique précis de leur enfant, de la grossesse jusqu'à aujourd'hui et doivent participer à la réalisation de devoirs et d'exercices avec celui-ci.

En troisième étape, les enfants consulteront les spécialistes une fois par semaine et devront faire certains exercices hebdomadaires. Nous en sommes présentement rendus à cette étape.

Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi à l'initiative ?

– Le comité de parents de la garderie était évidemment très heureux. La garderie finance elle-même les services de l'entreprise *Parcours d'enfant*, ce qui est très intéressant pour les parents.

Vous n'avez donc chargé aucune augmentation tarifaire ?

– Non. La garderie *Les Hirondelles* finance à elle seule les services de *Parcours d'enfant*.

Pourquoi avez-vous décidé d'investir dans ce programme ?

– Nous croyons fermement qu'un des rôles de la garderie est de contribuer au développement des enfants qu'elle accueille. Nous aimerions que tous les



enfants qui quittent la garderie à 5 ans soient prêts pour la maternelle. Chaque enfant étant différent, certains d'entre eux nécessitent des soins plus particuliers. Nous croyons qu'il est important d'investir dans ce genre de projet qui devient vite rentable pour la société.

En parlant de projet, nous avons entendu dire qu'il y en avait un autre en préparation. De quoi s'agit-il au juste ?

– Il s'agit du développement d'une bibliothèque pour les parents des enfants fréquentant la garderie. Nous allons acheter des livres portant sur l'éducation et le développement des enfants et les prêter aux parents intéressés. Étant donnée la situation financière de beaucoup de familles de Montréal-Nord, il peut être impensable pour certains de dépenser 30 \$ ou 40 \$ pour l'achat d'un livre éducatif. Et le parent ne pense pas toujours à recourir à la bibliothèque. C'est pourquoi nous prévoyons offrir très bientôt ce mini-service de bibliothèque très accessible, puisque les parents se déplacent quotidiennement à la garderie.

M. Farley, il s'agit de deux projets extrêmement intéressants pour lesquels nous vous souhaitons la meilleure des chances dans l'atteinte de vos objectifs. Nous vous remercions chaleureusement de nous avoir accueilli pour nous en parler.

– Ça m'a fait plaisir.

GRANDIR EN QUALITÉ

Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs



Par Carl Drouin

Coordonnateur de l'enquête
Grandir en Qualité



L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est très heureux que l'AGPQ, qui vous représente, ait choisi d'appuyer la réalisation de l'enquête Grandir en qualité. Nous souhaitons donc profiter de l'occasion qui nous est présentée pour vous éclairer davantage et vous rassurer sur les objectifs de cette démarche ainsi que sur son déroulement.

Signalons que l'enquête est déjà en cours et qu'elle se terminera à la fin mai 2003. Ce ne sont pas tous les services de garde régis qui seront appelés à y participer, mais plutôt un échantillon choisi au hasard qui permettra de dresser un portrait représentatif de la qualité des services offerts dans les établissements de garde à la petite enfance du Québec.

Dans un premier temps, nous tenons à assurer les répondants des garderies privées qui seront sollicités pour participer à l'enquête des principales garanties qui leur sont offertes par l'ISQ.

Neutralité : l'ISQ est un organisme neutre dont le rôle est de recueillir les données d'enquête fiables et objectives, et, qui dans l'exercice de ses fonctions doit s'assurer que la cueillette d'information s'effectue sans préjugé ou parti pris.

Confidentialité : en vertu de la loi, la confidentialité des renseignements recueillis et l'anonymat des

participants sont garantis. Aucune information propre à un service de garde ou à une personne participant à l'enquête ne sera fournie au ministère de la Famille et de l'Enfance, ni à qui que ce soit.

Respect des participants : l'ISQ sollicite votre participation pour ce projet d'enquête. Dans ces circonstances, il nous importe que vous soyez informé le mieux possible avant et pendant l'enquête afin que vous puissiez effectuer un choix libre et éclairé quant à votre participation. Nous sommes également conscients des contraintes qu'implique votre participation. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour faciliter votre tâche et faire en sorte de ne pas nuire à vos activités régulières.

Soulignons également que la nature même du projet offre aux répondants des assurances supplémentaires :

- il ne s'agit pas d'une inspection, mais plutôt d'une mesure qui vise à décrire la qualité de l'expérience vécue par les enfants qui fréquentent les services de garde;
- la définition de la qualité se fonde sur l'approche éducative largement préconisée au Québec;
- les données recueillies ne serviront pas à mesurer la qualité d'un service de garde en particulier, mais plutôt à obtenir des résultats globaux sur la qualité;
- l'analyse des données d'enquête sera faite par l'ISQ en partenariat avec des représentants du milieu, notamment avec l'association qui vous représente.

Annonces classées

Rappelons aussi que l'objectif principal de l'enquête n'est pas uniquement de mesurer la qualité, mais que les données serviront à identifier les facteurs associés à cette dernière. En conséquence, les résultats permettront aux intervenantes et aux intervenants du réseau de mieux connaître les besoins des milieux de garde en général et de définir les modifications souhaitables pour poursuivre l'amélioration des services que vous offrez.

La fiabilité et la représentativité des données de l'enquête dépendent de la collaboration des services de garde sélectionnés. Il ne sera pas possible de remplacer ceux qui refuseront d'y prendre part. Votre participation est donc essentielle à l'obtention de données qui permettront de dresser un portrait fiable et juste de la qualité. **Nous ne pouvons que vous encourager à y participer.**

Enfin, nous sommes tout à fait conscients que le projet que nous menons soulève de nombreuses questions de la part des personnes appelées à participer. C'est pourquoi, si des interrogations persistent, nous vous invitons à nous contacter en composant le (514) 873-4749, si vous êtes de la région de Montréal, ou le 1 877 677-2087 (sans frais) pour les gens de l'extérieur. Vous pouvez également consulter le site Internet de l'enquête au : www.grandirenqualite.gouv.qc.ca.

I am looking for a daycare that is for sale.
I am flexible on the location and also
on the capacity of the permit.
**Please contact me at (514) 274-4783
or (514) 812-4946.**

Cliente sérieuse cherche à acheter une garderie
subventionnée par le MFE.
Investisseur sérieux.
**Pour info, contactez Monsieur ou Madame Petrut
(514) 323-6515.**

Cliente sérieuse cherche garderie subventionnée
ou non à vendre.
**Veillez contacter Mme Gloria Santos
(514) 329-0648**

Cherche à acheter garderie, région Brossard
St-Hubert ou St-Lambert.
**Urgent! Latifa, La Capitale. Tél. : (514) 765-9313
ou Cell. : (514) 583-7700**

Tout format A DVD (à partir de 19.99\$)
Transcodage Pal-Secam-NTSC
1^{er} 2hres / 6.99\$ (cassettes non comprises)



Location de caméra vidéo
(8mm - hi-8 - s.v.h.s. - Numérique - 3ccd)
8mm : 1 jour / 19.99\$
1 semaine / 49.99\$

Ajoutez une touche personnalisée à vos vidéos (baptême, mariage, spectacle fin d'année)
Montage Vidéo - Conception de Logo

1900, boul. Thimens, suite 212 St-Laurent (Québec) HAR 2K2 Tél : (514) 339-5488 — Fax : (514) 904-1565 — Site Web : multi-camera.com



Vous désirez aménager un coin de lecture dans votre garderie? Lisez ces quelques lignes, elles pourraient vous être utiles.

0-2 ans

Chez les 0-2 ans, c'est l'intimité qui compte. Un coin lecture près d'une fenêtre et enrichi de lumières tamisées pourrait être très intéressant. Des oreillers, des coussins et des poufs pourraient être installés pour le confort des petits lecteurs. Un miroir permettra aux enfants de s'exercer à faire des grimaces ou à représenter des émotions.

Évidemment, les livres des 0-2 ans sont mous, cartonnés ou en tissu. Des coins ronds svp! Quelques objets en tissu lavable comme des poupées et des toutous feront de très bons spectateurs lorsque les enfants jouent le rôle des lecteurs.

3 à 5 ans

Avec les plus grands, on peut mettre des tables. On peut aussi y mettre une radio-cassettes, munie d'écouteurs, pour les livres-cassettes. Les magazines et les livres de bricolage répondront tout à fait à leurs intérêts.

Pour inciter à la créativité, laissez quelques papiers et crayons sur une étagère et les enfants fabriqueront eux-mêmes des livres, surtout s'il y en a déjà dans le coin lecture. Voir le travail des autres, les incitera à en faire aussi.

Suggestion de lecture

Contes de la planète Espoir

À l'intention des enfants et des parents inquiets

Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, 2002, 104 pages.

Contes de la planète Espoir, publié une première fois en 1998, contient huit contes qui ont été imaginés en fonction des grandes problématiques qu'on retrouve chez les enfants tout au long de leur développement : l'anxiété, la dépression, l'agitation, l'estime de soi, les phobies et les problèmes de socialisation. Ces contes, qui peuvent être lus à l'enfant, sont chargés de symboles et d'images qui permettent à tous ceux qui les lisent ou les entendent de donner un sens à la vie et de résoudre des problèmes personnels. La nouvelle édition comprend un conte inédit que l'auteur a écrit quelques mois avant sa mort.

Suggestion d'activités

Vous êtes à la recherche d'une activité hors de l'ordinaire pour marquer la fin de l'année ou une fête spéciale? Laissez-nous vous présenter la ferme d'André.

Située à Ormstown en Montérégie et fondée par un ex-enseignant adepte de l'approche démocratique, la ferme d'André est une ferme éducative qui offre une gamme d'activités très complète.

Les enfants ont l'occasion, lors de leur séjour, de faire de l'équitation, du bricolage dans une grange spécialement aménagée, de tondre et laver des animaux, de jouer à Tarzan et plus encore.

L'expérience de la ferme d'André est hors de l'ordinaire parce qu'elle laisse à l'enfant le libre choix de ses activités et ne lui impose pas d'horaire précis. En effet, des animateurs sont responsables d'animer chacune des activités mais ne sont pas assignés à un groupe en particulier.

La participation à la ferme d'André peut être d'une journée ou plus. Pour les groupes qui désirent dormir sur place, des dortoirs sont prévus et les enfants peuvent même passer la nuit dans un tipi.

Enfin, la ferme d'André est un endroit hors du commun également parce qu'elle permet de réaliser à quel point les enfants peuvent être autonomes lorsqu'on leur en donne la possibilité !

Pour information, contactez André

Téléphone: (450) 829-2940

www.lafermedandre.com

Sièges d'autos pour enfants : changements à la loi

Des changements législatifs ont été apportés au Code de sécurité routière concernant les dispositifs de retenue pour enfants. En effet, depuis le 27 octobre 2002, ce n'est plus l'âge de l'enfant mais bien sa taille en position assise qui permet de déterminer si l'enfant a besoin ou non d'un siège d'auto.

Ainsi, tout enfant dont la taille est inférieure à 63 cm en position assise, mesuré du siège au sommet du crâne, devra utiliser un dispositif de retenue. Il sera alors obligatoire d'utiliser un siège d'auto approprié, en se référant aux instructions du fabricant.

Rappelons que l'utilisation d'un siège d'auto réduit jusqu'à 70 % les risques de décès et de blessures graves, lors d'accidents routiers. Il importe cependant de bien utiliser le dispositif pour s'assurer ce taux d'efficacité.

Société de l'assurance automobile du Québec

Québec : (418) 643-7620

Montréal : (514) 873-7620

Sans frais : 1-800-361-7620

Internet : www.saaq.gouv.qc.ca

Le traitement des plaintes au ministère de la Famille et de l'Enfance

Le bureau des plaintes du ministère de la Famille et de l'Enfance a publié récemment une brochure regroupant les politiques et procédures administratives révisées sur le traitement des plaintes au MFE.

Pour recevoir un exemplaire de ce document intitulé *Le traitement des plaintes au ministère de la Famille et de l'Enfance - Services de garde*, veuillez communiquer directement avec le ministère ou trouver directement ce document sur le site Internet du ministère au : www.mfe.gouv.qc.ca. Bonne lecture!

Prix intégration en milieu de garde

Sous l'égide du Comité Villes et villages en santé de Ville de Laval, les Prix Intégration en milieu de garde récompensent la contribution d'un milieu de garde au développement social d'un ou de plusieurs enfants vivant avec des incapacités.

Les prix seront décernés lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, le 3 juin

En Bref...

2003. Ils récompenseront les meilleures réalisations dans les quatre catégories de milieu de garde soient les CPE, les services de garde en milieu familial, les garderies privées et les services de garde en milieu scolaire.

Les Prix Intégration récompensent l'intégration d'enfants handicapés fréquentant le milieu de garde **situé dans la région de Laval**, en 2001-2002 ou 2002-2003. Tous les services de garde accueillant des enfants ayant une déficience qui entraîne des incapacités sont éligibles aux prix.

Un service de garde, un parent, un éducateur, un intervenant ou toute autre personne peut proposer la candidature d'un milieu de garde avant le 31 mars 2003.

Pour plus d'information ou pour recevoir le formulaire d'inscription, veuillez contacter l'Office des personnes handicapées au (450) 680-8973 ou à laVal@opchq.gouv.qc.ca.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article portant sur le projet-pilote de reconnaissance des acquis, publié dans l'édition de septembre 2002 du journal *Info-garde*.

On aurait dû y lire que le questionnaire-sondage rempli par les éducatrices servait à déterminer si elles avaient un intérêt à participer au projet de formation et non pas, tel que mentionné dans l'article, à évaluer les forces et faiblesses de ces dernières. En effet, le collège Marie-Victorin évalue les compétences des éducatrices à l'aide de différents outils et lors de rencontres avec celles-ci. Un seul questionnaire ne permettrait pas de faire une évaluation complète.

Nos excuses aux lecteurs ainsi qu'au collège Marie-Victorin pour cette erreur.

Faites-vous preuve d'éthique ?

Par **Éric Beauchemin**
Formations Remue-Méninge
www.remue-méninges.net

Grande question s'il en est une, mais oh ! combien fondamentale. De façon formelle, l'éthique se définit comme « l'art de diriger la conduite ». La mise en place d'un « code d'éthique » ou, avec plus de justesse au chapitre de la terminologie, d'un code de déontologie s'avère un exercice incontournable dans la mesure où toutes et tous tiennent à s'inspirer de la même morale et des valeurs qui la sous-tendent dans leurs interventions quotidiennes en garderie.

Si chaque garderie peut donner sa couleur à cette réflexion, il n'en demeure pas moins que certaines variables doivent obligatoirement dicter la conduite des éducatrices* et éducateurs* en garderie. Voici donc des pistes de questionnements et des orientations qui vous permettront de définir concrètement l'éthique dans votre milieu en termes de comportements attendus et souhaitables.

À chaque fois que l'éducatrice adopte un comportement qui va à l'encontre de l'inventaire de ses rôles, devoirs, tâches et responsabilités, telle une comédienne qui ne donne pas la bonne réplique, elle manque à ce pourquoi elle est en place.

Les attentes envers l'éducatrice sont très élevées et les comportements attendus ne concernent pas exclusivement ses interventions auprès des enfants mais aussi toutes les interactions impliquant les parents, la direction de la garderie et ses collègues. Il ne faudrait pas non plus minimiser l'impact des attentes de l'éducatrice envers son milieu de travail

et son développement personnel.

L'ensemble de ces comportements attendus, gage d'éthique, peut se catégoriser sous l'un ou l'autre des quatre grands axes suivants : *Divertir et éduquer chaque enfants*, *Encadrer convenablement les enfants*, *Représenter avec justesse les valeurs et les intérêts de la garderie* et *Entretenir de bonnes relations* que ce soit avec les enfants, les parents ou les collègues.

Divertir et éduquer chacun des enfants

L'éducatrice devra faire en sorte que les besoins de chaque jeune soient considérés. Tous s'accordent là-dessus, l'enfant doit être au centre des préoccupations de l'éducatrice. Pour cela, l'éducatrice doit être attentive au caractère unique de chacun des enfants en répondant à ses besoins physiques et psychologiques.

Au quotidien, cela signifie que l'accueil doit être au cœur des préoccupations. Les parents sont alors aux aguets et s'attendent à un *bonjour!* chaleureux et souriant. Ils doivent sentir qu'il existe une réelle relation entre leur enfant et l'éducatrice.

À l'étape de l'apprentissage du langage ou du perfectionnement du vocabulaire, il va sans dire que la qualité de la langue des éducatrices tant au chapitre de la clarté que de la richesse du vocabulaire est déterminante. Cette qualité doit aussi se refléter dans le ton des interventions. L'enfant doit être traité avec dignité et respect par l'éducatrice. *Les Quoi encore?, Tais-toi! et autres Combien de fois vais-je devoir te le répéter?,* devront faire place aux *Je t'écoute, Je suis là, Je te trouve patient.*

L'éducatrice a aussi de lourdes responsabilités au plan de sa préparation et du coup, de la richesse de sa programmation. Il faut que chacun participe à des activités correspondant à sa maturité et qu'il puisse jouer et apprendre comme un enfant et non comme un adulte en miniature.

En résumé, l'éducatrice doit donner à chaque enfant la possibilité de se développer et préconiser le plaisir pour tous. Pour arriver à cela, l'éducatrice doit s'impliquer et échanger avec les enfants, leur proposer des expériences nouvelles et de nouveaux défis. La créativité et la curiosité doivent alors s'imposer.

Encadrer convenablement les enfants

En ce qui a trait à la responsabilité du bien-être physique de chacun des enfants, l'éducatrice doit

s'assurer que chaque enfant mange à sa faim, ait les pauses et le repos nécessaires, de même que les soins appropriés. Il va sans dire que la négligence dans l'application de la crème pour le siège ou de la crème solaire peut avoir, au-delà des désagréments pour l'enfant, des conséquences néfastes pour la réputation d'une garderie.

La gestion de l'administration de médicaments, de diètes particulières et des allergies, le lavage des mains fréquent et l'intervention rapide à tous les maux et détresses psychologiques des enfants sont autant de préoccupations qui doivent être systématisées dans la routine quotidienne du travail de l'éducatrice et évoquées dans les lignes de conduite dictées par l'éthique.

La sécurité des enfants doit occuper une place prépondérante dans les attentes comportementales de l'éducatrice. « Agir en personne prudente et diligente », voilà sans doute la meilleure prémice au rôle de l'éducatrice.

Respecter les orientations et intérêts de la garderie

Chaque garderie met de l'avant une mission, des objectifs et des valeurs spécifiques. L'éducatrice se doit de connaître, de respecter et de transposer, dans ses actions, les orientations mises de l'avant. On devrait aussi susciter et s'attendre à sa contribution à l'élaboration de nouvelles idées et à sa participation aux améliorations des services offerts. De la même manière, si certaines règles ne lui conviennent pas, si un événement inhabituel survient ou qu'il y a bris de matériel ou d'équipement, l'éducatrice se doit d'en parler aux autorités concernées.

Si l'on parle d'éthique envers l'organisation, impossible d'évacuer les notions d'assiduité et de ponctualité qui devront être définies en termes de comportements attendus.

Entretenir de bonnes relations

Toute éducatrice agit comme porte-étendard de la garderie et doit contribuer à la bonne image de son organisation. Il est donc essentiel d'avoir une apparence, une attitude et des réactions qui auront un impact positif sur la clientèle, dans ce cas particulier, les parents. Il faut agir avec politesse et courtoisie, démontrer de la considération envers les gens que l'on rencontre et faire preuve de jugement. L'éducatrice joue un rôle très important au niveau du service à la clientèle, puisqu'elle est souvent la mieux placée pour répondre des services rendus, pour transmettre l'information juste et pour tracer le

portrait du déroulement de la journée d'un enfant. L'éducatrice a donc la responsabilité de se montrer disponible pour répondre aux questions des parents ou de faire un suivi auprès d'eux. Évidemment la confidentialité devra teinter toutes les communications et contacts avec les parents.

Toujours au chapitre des attentes des parents, chaque famille a ses règles et ses façons de faire. Pour l'éducatrice, il est essentiel de mettre en place des standards acceptables pour tous en regard du respect des différentes cultures et religions. Ainsi, l'éducatrice doit éviter de critiquer et discréditer les parents des enfants devant eux. Elle doit plutôt mener le groupe dans des règles de vie socialement acceptables et en harmonie avec celles de la garderie.

L'éducatrice doit aussi chercher à améliorer ses comportements dans le travail d'équipe et sa capacité de pratiquer des communications interpersonnelles saines et efficaces. Il est primordial de respecter et soutenir une collègue dans ses interventions. Si les enfants sentent un désaccord entre équipiers, ils vont utiliser cette situation à leur avantage et il sera plus difficile d'obtenir les comportements que l'on souhaite d'eux. S'il arrive d'être en désaccord avec l'intervention d'une collègue, il est de mise de régler ce désaccord en privé. La consultation d'un des responsables ou de toute personne pouvant intervenir à titre de médiateur peut parfois être utile.

L'éthique et l'éducatrice

Le travail d'éducatrice constitue un défi quotidien où les heures sont parfois longues et pas toujours faciles. Il est donc essentiel d'être reposée et en bonne forme pour effectuer le travail afin d'éviter toute négligence à la surveillance et à la stimulation des enfants ou l'excès d'impatience. Il va sans dire que les couchers aux petites heures du matin devraient être proscrits.

S'il ne fait aucun doute que la mise en place d'un code d'éthique et d'outils concrets de gestion venant le supporter apparaît essentielle, l'éthique doit avant tout puiser sa source dans les motivations et l'acceptation de ses différents rôles et responsabilités par l'éducatrice.

** Afin d'alléger la lecture, nous n'utiliserons que le terme éducatrice pour la suite.*



Normand Brasseur

La vérification des rapports financiers

La bonne gestion financière des garderies est de plus en plus complexe et il devient essentiel de travailler en collaboration avec des professionnels de qualité pour veiller à sa bonne marche. C'est ainsi qu'en tant que gestionnaire responsable, il est essentiel d'obtenir rapidement des conseils judicieux afin de bien comprendre vos obligations réglementaires, fiscales et autres.

Les règles budgétaires du ministère de la Famille et de l'Enfance se précisant, les besoins des propriétaires de garderies changent. Par exemple, le respect des normes régissant l'affectation des subventions reçues aux échelles salariales peut s'avérer être une opération complexe. Lorsque non planifiées, malgré une saine application des versements sur une base individuelle, elles peuvent souvent faire l'objet d'une amélioration.

La tenue des registres comptables

La tenue de registres comptables adéquate, bien que fastidieuse, est à la base de tout le processus de gestion financière et fiscale. Une bonne planification et l'établissement d'une structure comptable efficace facilitent la compréhension des opérations monétaires et aident à la prise de décisions ainsi qu'à la préparation des états financiers.

L'information, si elle est facile à obtenir et bien organisée, permet de mieux budgéter l'affectation et/ou la ré-allocation des ressources, aide à la préparation des documents de gestion statutaire telles que les fiches de présences et d'assiduité, ainsi que les grilles d'occupation et finalement, sécurise les prêteurs et facilite la prise de décisions.

La vérification des rapports financiers

Il faut bien comprendre que le vérificateur a un rôle important à jouer mais sa responsabilité et ses activités sont limitées au mandat qui lui est confié. Ainsi, dans le cadre d'un mandat de vérification, son travail consiste essentiellement à corroborer les informations financières de la société et à porter un jugement sur la fiabilité de celles-ci.

Le domaine de la comptabilité publique s'est considérablement spécialisé au cours des dernières années. Les exigences des prêteurs se sont accrues, l'information électronique occupant une place majeure insoupçonnée et l'interventionnisme accru de l'État entraînent de nombreuses nouvelles obligations légales et fiscales de plus en plus complexes et importantes.

Dans un tel contexte, le choix de ses conseillers professionnels prend une grande importance. Une méconnaissance des particularités du secteur des services de garde peut avoir un impact négatif sur la gestion et la vérification financière de votre organisation. Il devient donc nécessaire de confier ses affaires à un professionnel d'expérience ayant une bonne connaissance du milieu et de lui fournir toute l'information requise pour vous conseiller adéquatement.

Dans le cadre d'un mandat de vérification, et plus particulièrement dans le cas des garderies, le professionnel doit émettre une opinion sur divers aspects de la gestion financière, dont la fiabilité des états financiers et le respect de certaines exigences réglementaires ou financières. Le vérificateur se fonde essentiellement sur l'information qui lui est transmise par les représentants de la garderie et dans certains cas, par des ressources extérieures.

Des modifications sont apportées régulièrement aux règles budgétaires du ministère de la Famille et de l'Enfance. Il est donc primordial d'aviser le vérificateur de toutes les modifications survenues en cours d'exercice, en lui fournissant toute la documentation pertinente.

Nombreux sont les propriétaires de garderies qui, par une mauvaise compréhension des règles budgétaires, se sont vus contraints de rembourser des sommes autrement destinées au redressement salarial. Une intervention précoce avec l'aide de leur vérificateur aurait pu leur éviter beaucoup de soucis. Le simple fait de ne pas remettre le cahier administratif des règles budgétaires, ni de discuter des obligations administratives s'y retrouvant, peut résulter en une récupération de sommes importantes de la part du MFE.

De même, certaines directives ministérielles, comme la gestion des fiches d'assiduité, qui vous parviennent en cours d'année, doivent être transmises à votre vérificateur afin de faciliter son travail, lui permettre d'évaluer votre conformité aux règles et éventuellement, mieux vous conseiller.

Votre vérificateur pourra de temps à autres vous faire certaines recommandations concernant la tenue de vos registres en conformité avec les lois en vigueur, afin de faciliter son travail ou celui de la direction sur l'interprétation et la gestion quotidienne des informations financières.

Ces recommandations devraient être étudiées avec soin en compagnie de votre vérificateur et des mesures concrètes devraient être prises rapidement. L'application de mesures correctives suite à ces recommandations a une incidence directe sur le travail de votre vérificateur et sur les coûts de son travail.

Les coûts de la vérification

Les coûts liés à la vérification des rapports financiers sont directement liés à la complexité du travail à effectuer.



Lorsque le vérificateur a une excellente connaissance des activités de votre entreprise et des dispositions légales particulières la régissant, notamment au niveau des échéances à respecter, lorsque l'information est facilement accessible et suffisante et qu'il jouit d'une collaboration totale de l'équipe de direction, les coûts liés à son travail devraient être tout à fait raisonnables.

Il faut également comprendre que le vérificateur est lui-même soumis à des exigences légales et réglementaires ainsi qu'à des normes professionnelles élevées l'obligeant à réaliser un travail comportant certaines exigences minimales.

De plus, il faut distinguer du mandat de vérification, les coûts reliés à des mandats plus spécifiques touchant notamment la fiscalité, la tenue de registres comptables particuliers, l'analyse financière, etc.

Vous comprendrez donc que le choix de son vérificateur est une décision importante à ne pas prendre à la légère. Avec le temps, vous développerez une relation de confiance avec lui qui permettra, lorsque le temps sera venu, d'obtenir de judicieux conseils de gestion, de fiscalité ou autres.

PRISE DE POSITION

Par Sylvain Lévesque

Nous publions aujourd'hui de larges extraits d'une lettre adressée aux divers conseils régionaux de développement en décembre dernier, faisant part de la position de l'AGPQ quant au développement des places en garderies depuis la levée du moratoire le 12 juin 2002.

« **L'**Association des garderies privées du Québec tient par la présente à clarifier sa position concernant la fin du moratoire et le développement des garderies privées depuis le 12 juin 2002. (...)

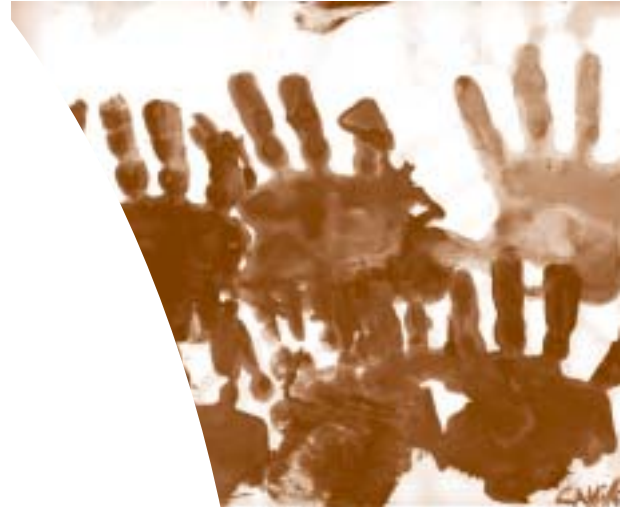
Notre instance avait accepté en 1997, malgré certaines oppositions, de s'associer à divers comités sur les services de garde à l'enfance au sein des conseils régionaux de développement du Québec. L'instauration, dès lors, de cette nouvelle structure visait à mettre en place une dynamique axée sur le développement harmonieux des services de garde à l'enfance sur tout le territoire québécois et ce, pour le bien-être des enfants et des familles y résidant.

L'Association dénonce à ce jour, le manque de rigueur gouvernemental dans le dossier, plus particulièrement depuis juin dernier. Si rien n'est fait rapidement, le même gouvernement qui prônait un système de garde universel mettra en place, de son plein gré, un système à *deux vitesses* qui mettra en

péril, à court et moyen termes, la qualité des services éducatifs à la petite enfance. L'Association estime qu'en agissant de la sorte, le gouvernement du Québec vient bafouer le sérieux du travail effectué au cours des cinq dernières années par les nombreux comités régionaux des services de garde à l'enfance. Pourtant, la mise en place de ce vaste chantier a connu son succès grâce à la mobilisation de tous les acteurs régionaux du milieu de la petite enfance et de la famille. (...)

Qu'en est-il aujourd'hui? Nous sommes persuadés que la pression exercée par les parents influence négativement les décisions ministérielles actuelles. L'Association ne peut admettre, qu'après plusieurs années d'acharnement sur son réseau où d'aucuns ont voulu voir disparaître les garderies privées, que les élus politiques parlent maintenant de « libre entreprise » dans le secteur des services de garde à l'enfance. Dans ce contexte, pourquoi a-t-on voulu, dans le livre blanc en 1997, édifié un système de garde universel en menaçant l'existence même du réseau privé? En fait, il est très évident que le laxisme gouvernemental dans ce dossier n'a pour but que le développement rapide de milliers de places additionnelles sans investissement de l'état, pour faire taire les 50 000 familles laissées pour contre qui sont victimes du manque chronique de places à 5\$ par jour en services de garde régis.

Le gouvernement doit être cohérent avec ses orientations politiques de 1997 et doit reconnaître le travail soutenu effectué par les divers CRD au cours des dernières années. L'association réitère donc sa demande à l'effet que tout développement de nouvelles places en garderies, financées ou non, passe par le processus de développement régional et fasse consensus au sein du comité de développement des services de garde avant d'être autorisé par la ministre. Dans une telle dynamique, la démarche permettra la continuité d'un développement harmonieux des services de garde au Québec et les comités régionaux pourront, de par leur expertise, recommander ou non des projets selon les critères spécifiques à chacune des régions et ce, pour l'intérêt de tous. (...)



L'Association est tout à fait convaincue qu'aucune garderie non subventionnée ne pourra survivre dans un marché contrôlé par l'état. Même si la demande pour une place à plein tarif (30,00 \$ ou plus / jour / enfant) existe aujourd'hui, qu'advient-il de cette garderie lorsque l'offre et la demande seront en équilibre en 2005 et que le réseau comptera 200 000 places en services de garde à 5 \$ par jour? Les nouvelles garderies non subventionnées seront vouées à une mort certaine. L'expérience des dernières années nous le démontre bien puisque les garderies existantes qui refusaient d'adhérer au programme de places à contribution réduite subissaient une pression financière énorme alors que peu à peu leur clientèle était drainée vers des services de garde à 5 \$ par jour.

Même si l'Association des garderies privées du Québec demande incessamment depuis belle lurette de participer plus activement au développement de nouvelles places à 5 \$ par jour et de ne pas être paralysée par des empêchements de quels qu'ordres que ce soient, (ex : moratoire), elle reconnaît la nécessité de se doter d'un mécanisme de développement régional dont les bases reposent sur un principe de développement harmonieux tenant compte de la répartition actuelle de l'offre de services dans chacune des régions. C'est pour toutes ces considérations et parce que nous travaillons tous dans un objectif commun : la dispense de services de garde ludoéducatifs de grande qualité pour la petite enfance québécoise.

Ainsi, l'Association sollicite la mise en place d'une action davantage concertée dans les divers conseils régionaux de développement du Québec face aux enjeux liés au développement des garderies.

Une intervention plus soutenue des têtes dirigeantes des Conseils régionaux de développement est impérative, ne serait-ce que pour appuyer le travail incommensurable effectué par tous les comités liés au développement des services de garde depuis 1997. (...) L'Association des garderies privées du Québec ne peut passer sous silence le virage à trois cent soixante degrés (360°) effectué par le gouvernement du parti québécois depuis juin 2002

pour des raisons d'ordre purement électoraliste. Il appert que l'agenda électoral actuel vient mettre la hache dans le mode de consultation régionale instauré depuis 6 ans déjà. De plus, il remet en question le travail collectif de grande qualité accompli par tous les intervenants du monde de la famille et de la petite enfance qui ont uni leurs voix dans un projet social fort important : celui de bâtir un modèle québécois de services de garde éducatifs axé sur la qualité de l'intervention et le développement harmonieux des tout-petits. La conjoncture actuelle diffère de ce qu'elle était en 1996 en ce qui a trait à la réalité du système de garde nationale. Les balises réglementaires et légales édictées par l'état font en sorte que la concurrence et la libre entreprise n'existent plus en matière d'éducation à l'enfance et que tout nouveau service de garde privé aurait avantage à obtenir le soutien régional pour assurer la concrétisation et la pérennité de son projet.

En espérant une attention toute particulière à notre demande et que les instances supérieures des conseils régionaux de développement soient sensibles à nos doléances, l'Association des garderies privées du Québec restera aux aguets et surtout défendra encore une fois, avec une conviction inébranlable, sa position relativement à ce dossier. »

*La lettre entière, telle qu'elle a été envoyée aux conseils régionaux de développement, se retrouve sur le site Internet de l'AGPQ dans la section *Documents*, à l'adresse www.agpq.ca

PRESS REVUE de REVUE PRESSE

Valérie Lesage

Le Soleil, 2 mai 2002

Québec met les garderies à l'épreuve

Le ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE) a commandé une vaste étude de la qualité des services de garde au Québec pour vérifier s'il a bien placé ses billes en investissant dans les places à 5 \$.

Neuf cents des quelque 3000 établissements du réseau feront l'objet d'une évaluation à l'automne, sous la supervision de l'Institut de la statistique du Québec.

À partir du mois d'octobre, des observateurs seront déployés dans les centres de la petite enfance—en milieu familial et en installation—ainsi que dans des garderies privées. Dans chaque lieu visité, les observateurs passeront une journée entière avec un groupe d'enfants tiré au hasard.

Trois éléments seront examinés : la qualité des lieux, les activités proposées et l'interaction entre les éducatrices et les enfants.

« On a mis beaucoup l'accent sur le développement de nouvelles places, mais il faut aussi concentrer nos énergies pour améliorer le réseau et l'évaluation va permettre d'établir nos priorités », a expliqué Sylvie Lemieux, l'attachée de presse de la ministre Linda Goupil.

L'enquête permettra de vérifier jusqu'à quel point les objectifs de la politique familiale sont atteints. Ainsi, le ministère veut savoir si chaque enfant a des chances égales de développement et si ce développement est favorisé par les services offerts.

Par exemple, on pourra déterminer si les enfants des quartiers défavorisés ou des milieux ruraux reçoivent la même qualité de services que ceux des villes ou des quartiers chics. On pourra connaître d'autres facteurs susceptibles d'influencer la qualité des garderies, comme la taille des groupes ou le niveau de formation des éducatrices.

Presse Canadienne, 29 octobre 2002

Les libéraux critiquent le PQ en matière de services de garde

Il manque 60 000 places de garderie à 5\$ au Québec, selon le Parti libéral.

En conférence de presse ce matin, le PLQ a critiqué la politique du gouvernement Landry en matière de services de garde. Les libéraux précisent qu'ils permettraient une plus grande implication du secteur privé s'ils étaient au pouvoir.

Par exemple, dans la région de Québec, ils indiquent que des garderies privées pourraient accueillir 200 enfants de plus immédiatement si le gouvernement acceptait de modifier leur permis.

De plus, le député de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Copeman, précise que le PLQ allouerait des crédits d'impôt aux familles qui n'utilisent pas les services de garde et qui s'occupent eux-mêmes de leurs enfants.

GROUPES ET ASSOCIATIONS

L'Association d'éducation pré-scolaire du Québec offre du support aux adultes qui oeuvrent auprès des enfants d'âge pré-scolaire.

Pour plus d'information :

Association d'éducation pré-scolaire du Québec
UQAM (local N-R 460)
CP 8888, succ. A
Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél. : (514) 987-3000, poste 6856

Le site Internet de l'AQSMN informe ses visiteurs des événements et publications concernant la santé mentale des nourissons et constitue un lieu de rencontres pour les professionnels et les parents qui s'intéressent au sujet.

Pour plus d'information :

Association québécoise pour la santé mentale des nourissons
<http://iquebec.ifrance.com/aqsmn/>



Veuillez noter qu'Info-garde est aussi disponible sur l'Internet au www.agpq.ca

Les choix

Dans la mesure du possible, donnez des choix à vos enfants. Pour un enfant, avoir le choix fixe des balises, lui permet d'être plus responsable face à son comportement et lui donne la chance d'exprimer ses propres désirs et de développer son sens de l'individualité. Un exemple de choix pourrait s'exprimer ainsi : « quand je suis au téléphone, tu parles à voix basse ou tu vas dans une autre pièce ». Lorsqu'un enfant n'a pas le choix, il ne faut pas lui en donner. Par exemple, il serait inutile de lui demander s'il veut ranger sa chambre, alors qu'il doit la ranger de toute façon.

CONSEILS
ÉDUCATIFS



Pour cette édition, des trucs...
pour les parents!

Les moments privilégiés

Trouvez des moments privilégiés à passer avec vos enfants. Faire un jeu ensemble, une sortie au magasin ou vous intéresser à ses devoirs, etc. Trouvez un moyen de pouvoir répéter le plus souvent possible ces moments. Cela vous rapprochera d'eux.

Les éloges

Il est important de féliciter vos enfants lorsqu'ils agissent correctement ou qu'ils réussissent une tâche difficile. Les éloges peuvent être accompagnés de récompenses. Il s'agit d'un moyen efficace et simple d'encourager les enfant à continuer dans le bon sens.

Le renforcement positif consiste à donner une récompense ou un privilège à l'enfant quand il réussit bien une tâche, un travail ou qu'il s'est bien comporté. L'approche positive consiste plutôt à stimuler l'enfant en le félicitant, en l'encourageant et cela, sans lui donner autre chose en retour. L'enfant doit aussi savoir bien se comporter sans qu'il y ait une récompense en bout de ligne.

La responsabilisation

Responsabilisez vos enfants. Ils se sentiront importants. Toute activité pouvant favoriser la confiance et la motivation peut générer des changements de comportement souhaitables. Par exemple, impliquer un enfant dans la préparation d'un repas ou lui assigner une tâche domestique peut vous permettre d'économiser du temps et apporte une valorisation à l'enfant.



S'unir dans l'Excellence
pour la petite Enfance

Congrès des directeurs
et propriétaires
2003

Manoir St-Sauveur
St-Sauveur-des-Monts
les 11, 12 et 13 avril 2003

30^e anniversaire



Association des garderies privées du Québec